

# LA RÉSURGENCE DU COVID19 ET SON IMPACT SUR LES ECONOMIES DES PAYS DE LA CEMAC

Par Cyriaque Junior MEDJO MEKOK

AOÛT 2021

Article / ©Nkafu Policy Institute

## Introduction

Depuis plus d'un an, le monde fait face à un phénomène qui a littéralement redéfini les habitudes au sein des communautés. Ce phénomène est la pandémie mondiale à Corona virus, identifiée en décembre 2019 en Chine, dans la ville de Wuhan. Déclarée pandémie par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), elle a multiplié des cas de contamination et de décès à travers le monde. Aucun pays ne vivant plus en autarcie, la pandémie à Corona virus a contraint toutes les nations à adopter des mesures devant conduire à protéger leurs populations et leurs territoires. Depuis mi-janvier 2021, l'OMS a autorisé la mise en service des vaccins contre le Covid19 dans le monde en général, et en Afrique en particulier. On a entre autres Astra Zeneca, Moderna, Pfizer/BioNTech, Johnson & Johnson qui sont désormais utilisés pour combattre la maladie. Même si leur efficacité est établie à 66% en général contre 85% face aux formes graves, leur inefficacité face au variant dit sud-africain plus contagieux encore représente un désavantage pour leur commercialisation en Afrique. De fait, pour mieux appréhender notre sujet, nous ferons un état de des lieux de la résurgence de cette crise dans les économies des pays de la CEMAC (I), énoncer ses effets néfastes sur leurs économies (II) et donner des perspectives et solutions de relance économique (III).

## I- Etat des lieux et conséquences de la résurgence du coronavirus en zone CEMAC

Apparue au dernier trimestre 2019 à Wuhan, en Chine Centrale, avec des cas inhabituels de pneumopathie en progression au premier trimestre 2020, et au regard de sa forte propagation dans le monde, la COVID-19 est requalifiée en pandémie par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Après les mesures prises pour ralentir sa propagation par plusieurs pays dans le monde, notamment le confinement, l'adoption des mesures barrières, la fermeture de frontières, des aéroports etc., ces mesures se sont assouplies en Juillet 2020, même si l'OMS redoutait déjà une nouvelle vague de contamination.

Au 22 mars 2020, tous les six pays de la sous-région sont affectés par cette crise, et pour éviter la propagation du COVID-19 dans les différents pays et garantir une prise en charge efficace des personnes déjà contaminées, tous les Gouvernements de la sous-région ont pris des mesures d'urgence, dont la plupart ont porté sur la fermeture des frontières, la mise en quarantaine des voyageurs provenant des pays à risque, le confinement des populations et l'intensification des campagnes de sensibilisation et de prévention par des mesures d'hygiène simples à observer par tous.

Ainsi, rendu à plus d'un an après le début de la pandémie, les estimations de l'Organisation



Internationale du Travail indiquent une hausse significative du chômage et du sous-emploi dans le sillage du virus. Sur la base de différents scénarios relatifs à l'impact du COVID-19 sur la croissance du PIB mondial les estimations préliminaires de l'OIT montrent une augmentation du chômage mondial variant de 5,3 millions dans le moindre cas, et à 24,7 millions dans le pire, ce à partir d'un niveau de référence de 188 millions en 2020. Le Cameroun ne sort pas indemne de cette situation sanitaire préoccupante car la psychose de mars 2020 qui était déjà dissipée, recommence à hanter les esprits des camerounais à cause de la montée fulgurante des cas positifs au COVID-19. La preuve, en une semaine seulement, le Cameroun a enregistré 1965 cas positifs de COVID-19, 28 décès et le taux d'occupation des lits est passé de 5% à 7,23% soit une augmentation de 2,23%. Car au soir du 02 mars 2021, la situation épidémiologique dressée par le ministre de la Santé publique indiquait que le Cameroun comptait 33 749 cas positifs ; 31 362 guéris ; 523 décès ; 2 200 cas actifs dont 158 en services d'urgence et 38 sous oxygène soit 93% du taux de guérison, 1,5% du taux de létalité, 1,6% du taux de sévérité et 5% du taux d'occupation des lits.

Du point de vue économique, la COVID-19 a relativement affecté les économies de la sous-région CEMAC dans plusieurs domaines :

- **Secteur Réel:** la croissance a baissé de 3,3% (soit -0,2 % pour le secteur pétrolier et 4,2 % pour le secteur non pétrolier) à -1,6 % (-15,1 % pour le secteur pétrolier et 1,1% pour le secteur non pétrolier). La baisse du prix du baril se traduit par un recul de la production de pétrole (-6,9 millions de tonnes) et de gaz (-945,4 millions de tonnes métriques). Le secteur non pétrolier

est davantage touché que dans le cas d'une crise temporaire, avec une perte de 2,4 points de PIB, et l'on enregistrerait un plus grand nombre de faillites d'entreprises et de pertes d'emplois.

- **Finances Publiques:** le solde budgétaire global, s'est creusé à -6,6% du PIB, contre un excédent de 0,9 % du PIB dans le scénario de base initial. Cette détérioration des finances publiques résulte à la fois de la baisse des recettes budgétaires (soit -4,7 points de PIB) et d'une augmentation relative plus importante des dépenses publiques. Les pertes de recettes pétrolières sont sensiblement évaluées à 2 653,7 milliards de FCFA (environ 4,43 milliards de Dollars US). Quant aux recettes hors pétrole, elles ont diminué de manière plus significative (soit -1,2 % du PIB). Compte tenu de la forte augmentation projetée des dépenses de santé et de soutien aux secteurs les plus touchés par la pandémie, les dépenses budgétaires sont légèrement en hausse de 2,9 points de PIB. Toujours en raison de la faiblesse des réserves budgétaires des pays de la CEMAC, les déficits budgétaires additionnels (+6,6 % du PIB) seront principalement financés par un recours aux ressources monétaires et bancaires, compte tenu des difficultés que les pays ont eu à mobiliser des ressources extérieures, les potentiels pays donateurs étant eux-mêmes frappés par la crise.
- **Secteur Extérieur:** le déficit extérieur courant, transferts publics inclus, s'est creusé à 10,3 % du PIB, contre -1,7 % du PIB dans le scénario de base initial, en lien principalement avec la détérioration des termes de l'échange de 49,0 %, la baisse des exportations (-11,5 % du PIB) et la légère progression des importations. Comme conséquence de cette évolution, le solde global de la balance des paiements se détériorerait davantage, se traduisant notamment par une forte baisse des avoirs de réserve, qui reviendraient de 3,98 mois d'importations de biens et services, dans le scénario de base initial, à 2,66 mois dans le scénario pessimiste. Par ailleurs, la diminution des recettes d'exportation et budgétaires impacte significativement la capacité d'honorer le service de la dette extérieure. Le ratio du service de la dette rapporté aux recettes budgétaires se situe à 26,7% contre 17,3% dans le scénario de base initial.
- **Situation Monétaire:** elle s'est davantage détériorée à travers la baisse des avoirs extérieurs nets, des crédits à l'économie et de la masse monétaire. Seules les créances nettes sur les Etats ayant été prévues en forte augmentation.



L'accroissement des créances nettes sur les Etats résulterait de l'utilisation des dépôts publics à la Banque Centrale et dans les banques primaires, ainsi que de l'émission des titres publics, souscrits par les banques. Les banques n'ayant pas souscrits volontairement aux titres émis par les États, l'on a observé une accumulation des arriérés de paiements publics. Cette situation a systématiquement eu un impact sur la stabilité financière. Le taux de couverture extérieure de la monnaie est ainsi revenu de 71,6 % projeté dans le scénario de base initial à 52,7 % dans le scénario pessimiste.

- **Stabilité Financière:** les difficultés de trésorerie des Etats et des difficultés plus importantes des entreprises affectées par la crise du COVID-19, ont davantage fragilisé la stabilité financière, avec pour corollaire des faillites bancaires majeures.

Economies en difficultés pour la plupart, la riposte des pays devient donc de plus en plus indispensable, non seulement pour relancer leurs économies, mais également pour davantage freiner la propagation du Covid19

## II- Les esquisses de solutions pour les pays de la CEMAC face à la résurgence de la crise à coronavirus

L'une des principales sources d'incertitudes qui entourent actuellement les prévisions de sortie

de la crise du COVID-19 est la durée de la pandémie et la réduction de sa propagation dans les limites supportables par les systèmes de santé actuels. Dans cette perspective, les pays devraient d'urgence revoir leurs priorités en matière de dépenses publiques afin de renforcer les dispositifs de prévention des épidémies et de prise en charge des malades. L'objectif est de réduire le taux de mortalité

de la pandémie ainsi que les effets économiques néfastes de cette crise sanitaire. Eu égard aux conséquences sus évoquées, la riposte des pays de la CEMAC devrait prendre en compte plusieurs facteurs.

### ► Mesures visant à atténuer l'ampleur des effets macro-économiques de la crise du COVID-19:

- L'adoption des Loix de finances rectificatives 2020-2021 pour aligner la gestion des finances publiques sur des prévisions actualisées et réalistes de recettes budgétaires et pour renforcer les moyens de lutte contre la propagation de la pandémie du Coronavirus tout en garantissant le service de la dette. De même, compte tenu des risques qu'un retard dans l'ajustement des dépenses publiques, voire un non ajustement de ces dépenses, fait peser sur la stabilité extérieure de la monnaie et sur la stabilité financière, les pays doivent envisager sans délai de rationaliser leurs dépenses et intensifier les efforts en vue de mobiliser des appuis conséquents auprès de la communauté internationale pour faire face aux effets de la crise du COVID-19. Ces moyens financiers incluraient le recours aux facilités d'urgence mises en place par la Banque Mondiale, le FMI ainsi que la BAD, pour venir en aide aux Etats dont les économies seraient fragilisées par la crise du COVID-19.
- La mise en place d'un train de mesures de soutien au profit des entreprises frappées par la crise du COVID-19. Ces mesures de soutien qui pourraient être à la fois fiscales (par les allègements fiscaux et allocations de moratoires pour le paiement des impôts et de

certaines charges sociales) et budgétaires (par les subventions aux entreprises à travers un fond de soutien destiné à éviter leur faillite et fermeture, les pertes d'emplois et les risques que ces entreprises pourraient faire peser sur la stabilité financière).

- Engager des négociations avec les principaux partenaires bilatéraux et multilatéraux afin de rééchelonner les échéances courantes de la dette extérieure de manière à alléger l'ampleur des ajustements budgétaires.

#### ► Mesures visant à assurer la stabilité monétaire et celle du système financier :

- Le renouvellement à l'échéance des programmes financiers actuels soutenus par le FMI, la Banque Mondiale, pour prendre en compte les nouveaux besoins d'ajustement budgétaire et de réformes imposés par les conséquences macro-économiques de la crise du COVID-19.
- La gestion renforcée de la liquidité bancaire par la Banque Centrale pour assurer la liquidité des banques en cohérence avec les objectifs de stabilité extérieure de la monnaie et de stabilité financière. Dans cette optique et en tant que de besoin, la liquidité pourrait être injectée à travers des opérations de refinancement des banques et la diminution des coefficients de réserves obligatoires. La Banque Centrale peut également élargir et assouplir les conditions d'éligibilité des titres publics et privés à ses opérations de refinancement.
- La mise en place, sous la supervision de la BEAC et de la COBAC, d'un cadre de suivi de la qualité relative du portefeuille de crédit des banques. Ce cadre permettra ainsi d'organiser de manière concertée le réaménagement des échéanciers des crédits bancaires aux entreprises touchées par la crise du COVID-19 ainsi que la diminution du volume des créances en souffrance résultant de l'accumulation par les Etats des arriérés de paiements envers leurs fournisseurs commerciaux.

#### ► Mesures visant à renforcer à moyen terme la résilience des pays de la CEMAC dans la perspective des crises futures :

- L'adoption des plans triennaux de convergence multilatérale centrés sur la

constitution systématique par les Etats des marges budgétaires résultant de l'alignement sur la norme communautaire relative au solde budgétaire de référence. Dans cette perspective, la Commission de la CEMAC doit finaliser, en concertation avec toutes les parties concernées, la mise en place du Fonds multilatéral destiné à la gestion de l'épargne financière issue des recettes pétrolières.

- L'accélération des actions visant à rattraper le retard des pays de la CEMAC dans l'amélioration du climat des affaires et la diversification de la base productive. La mise en place urgente de l'Observatoire du climat des affaires, le renforcement de la communication et des échanges numériques ainsi que des réformes structurelles inscrites dans le PREF-CEMAC sont les premières actions à entreprendre dans ce sens.

## 6. Conclusion

Entre Mars et Juillet 2020, l'adoption des mesures restrictives et le confinement avaient, entre autres, pour objectif de freiner la propagation du Corona virus. Malheureusement, la deuxième vague de contamination est arrivée et a conduit à paralyser l'activité économique mondiale. S'il faut louer l'apport de la médecine qui a proposé des vaccins administrés depuis mi-janvier dans presque tous les pays du monde, la relance économique malgré le confinement partiel et l'adoption des mesures sanitaires est plus que jamais au cœur du débat. L'Afrique en général, et l'Afrique centrale en particulier doit donc pouvoir à l'aide de la médecine et la recherche trouver des solutions à ce problème.



**Cyriaque Junior MEDJO MEKOK,**  
Emerging Leader 2020 - Denis &  
Lenora Foretia Foundation

Mise en page par **EpoH Severin**